

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 17 juin 2026

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Jeudi 2 Juillet 2026

L'an deux mil vingt six

Le 2 juillet,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 14h30 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M. Michel LION

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 37/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (31)

BLANC Gilbert, BOQUET Antoine, BRUNEAU Laurent, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHAMBONNEAU Delphine, COTINAT Philippe, CRON Yves, DELORT Stéphane, DELYS Dominique, DUBREUIL Karine, EMERY Franck, FERRET Christophe, GIMENEZ Fabrice, GOURLAY Philippe, HURBAIN Luc, IMBERT Tony, LEGER François, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, MABON Annick, MERLEN Régis, MILLAN Vincent, NEMPONT Gilles (suppléant de M. CHAUSSEMY Guillaume), PALLEAU Bruno, PASCAUD Jean-Pierre, PICOUT Laurent, RENAUD Jean-Philippe (suppléant de M. CHAUVEAU Thierry), VERDON Cédric (suppléant de M. ROBIN Guy), VILLAIN Fabienne (suppléante de Mme VOITIER Brigitte).

Étaient absents (8)

BOUE Gaëtan, CHAUVAT Jean-Marc, DESIRE Serge, METIVIER Philippe, RICHAIR Jean-Louis, ROBIN Serge, VERRIER Eric, VIAUD Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à LION Michel
ELBAZ Xavier a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
GABILLON Domonique a donné pouvoir à GOURLAY Philippe
LAFONT-MOREAU Pierre a donné pouvoir à PICOUT Laurent
POINTIERE Michaël a donné pouvoir à CHALMAIN Eric
VIDAL Claude a donné pouvoir à BRUNEAU Laurent

Étaient excusé(e)s (4)

BRUNET Michel, DARINOT Alexandra, GREGOIRE Thierry, MILLIN Yohan.

Objet : Approbation de la prise de participation d'EneR Centre Val de Loire d'un projet de méthanisation Vieuvicq (28)

Dans le cadre de sa politique de développement, la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a entamé des discussions avec un collectif agricole Eurélien afin de mettre en œuvre un projet de méthanisation sur la commune de Vieuvicq (28).

Les caractéristiques techniques et économiques du projet sont les suivantes :

- une production annuelle d'environ 14,4 GWh PCS de biométhane,
- un investissement global estimé à 5,9 M€.

Le projet est structuré autour d'une société de projet (SPV) constituée sous forme de Société par Actions Simplifiée (SAS), dénommée « BF Green », au capital de 100 000 €, et destinée à porter le développement, le financement, la construction et l'exploitation de l'unité de méthanisation. La SAS sera détenue par :

- 10 % par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- 19,5 % par la holding familiale de la famille Foussard
- 19,5 % par la holding familiale de la famille Bouillon
- 10 % par l'exploitation agricole Bouillon Etienne
- 15,5 % par l'exploitation agricole Boussardière
- 25,5 % par l'exploitation agricole Foussard

La gouvernance de la SAS sera assurée au moyen d'un conseil d'administration pour ce qui concerne les décisions stratégiques, et un comité exécutif pour ce qui concerne les décisions opérationnelles. EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dispose d'une voix au conseil d'administration, avec faculté de bloquer certaines décisions contraires à ses intérêts.

Les modalités d'intervention d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE comprennent :

- Une prise de participation au capital social à hauteur de 10 000 €
- Un apport en comptes courants d'associés pouvant atteindre 324 000 €
- Une éventuelle participation à un mécanisme de sécurisation de la dette (DSRA).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Vu l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

- Article 1 : De valider la création de la SAS dans les conditions évoquées ;

- Article 2 : D'autoriser la participation de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 10 %, pour un montant de 10 000 euros en capital

- Article 3 : D'approuver les Statuts de la future SAS

- Article 4 : De donner pouvoir à Monsieur le Président d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE ou son représentant pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création de la société et à la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE dans la future SAS.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance :


Michel LION

Le Président,


Jean-Louis CAMUS



